

## Attestation de témoin

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

### Votre identité :

Madame       Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : FRICAUD

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : LIOT

Vos prénoms : Regine - Ginette

Vos date et lieu de naissance : 27.12.1956

à Aussac Vadalle

Votre profession : \_\_\_\_\_

Votre adresse : 33, Rue du Prieuré

Complément d'adresse : RAVAUD

Code postal 16560 Commune : AUSSAC VADALLE

Pays : FRANCE

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui  non

Si oui, précisez lequel : Adjointe au maire et épouse du maire

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

**« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».**

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

“Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.”

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Madame Erdogan était secrétaire de mairie et également ma voisine depuis de nombreuses années, nous avions de bonnes relations, c'était une personne agréable à rencontrer et je lui avais accordé toute ma confiance (voir nos échanges par SMS) j'étais très proche de madame Erdogan en tant qu'épouse d'un ancien militaire. Lorsque son mari partait en mission, je comprenais ses inquiétudes.

Elle avait tout mon soutien et mon écoute.

Notre relation de bon voisinage s'est arrêtée brutalement lors des élections municipales de 2020. Son mari n'ayant pas été élu, bien que sa liste ait fait une campagne agressive avec madame Glemain (candidate), monsieur Maupetit et monsieur Salut en soutien.

je suis très surprise de l'attitude de madame Erdogan à mon égard à la lecture de son attestation.

Juste élues, madame Kerjean, adjointe et moi même avions besoin de fournitures de bureau pour notre travail en mairie.

Je me souviens avoir demandé à madame Erdogan de nous indiquer l'emplacement des fournitures de bureau de la mairie, qui n'étaient pas la propriété de madame Erdogan comme celle ci semble le laisser penser dans son attestation.

L'armoire se trouvait dans son bureau, nous avons sollicité son aide pour trouver les articles dont nous avions besoin. Nous en avons profité pour faire une liste de fournitures manquantes et nous avons également rangé le contenu de l'armoire comme il se doit avant de partir. En effet, il n'était pas question de laisser à la secrétaire la charge de tout ranger.

je ne vois pas dans cette démarche de "la déstabilisation professionnelle" comme le cite madame Erdogan dans son attestation, alors qu'il s'agissait d'aider deux nouvelles élues dans leur recherche de fournitures de bureau. Je n'ai jamais eu d'attitude équivocue comme le prétend madame Erdogan en parlant de "boisson drainante".

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Concernant la réunion du 06 juillet 2020 où le bureau municipal a reçu madame Erdogan pour définir le fonctionnement du secrétariat. Les échanges ont été corrects et respectueux.

Monseigneur le Maire a exprimé sa perte de confiance envers la secrétaire et lui a dit qu'il ne s'opposerait pas à sa mutation.

Concernant les déclarations de madame Métayer, je voudrais confirmer ses nombreuses visites à mon domicile lors de l'absence de mon mari Gérard Liot le maire, aussi qu'en domicile de mes parents. Que ce soit à moi ou à ma mère elle nous racontait sa vie privée.

J'avais beaucoup de compassion pour elle ; mais ses histoires étaient extravagantes. Très souvent, elle me disait, avoir passé des nuits au chevet d'amis qui voulaient se suicider ou d'autres fois qui avaient été hospitalisés suite à des accidents de la route, quand elle était en poste à Aussac-Sadelle.

Concernant monsieur Lalut, ami de la famille de longues dates, et avec son épouse depuis l'enfance, j'ai du mal à comprendre cette répulsion soudaine, survenue pendant la campagne des élections municipales de 2020.

Nous étions très liés, nos enfants étaient amis et leur fils était invité au mariage de notre fils en 2016, c'était pour dire si les liens étaient forts. Les nombreux SMS échangés pourront vous confirmer notre attachement réciproque.

**Pièce à joindre :**

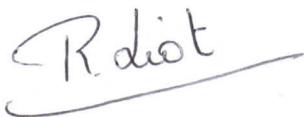
- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) (prénom, nom) : Régine FRICAUD épouse LIOT  
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : Ravaud Le 12.03.2023

Signature



La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

